



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

ARRÊTÉ DU MAIRE N°07/2025

INTERDICTION PROVISOIRE DE STATIONNEMENT
RUE DES PLANTES AUX MOINES

Nous, Maire de la Commune d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL,
Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales,
Vu le code de la route,
Considérant la construction d'une maison d'habitation individuelle au n°3 rue des Plantes aux Moines,
Considérant le début des travaux de terrassement à compter du 22 avril 2025,
Considérant qu'à l'occasion desdits travaux, des engins de chantier évacueront des terres et devront stationner au droit du chantier, il est nécessaire de réglementer temporairement le stationnement,

ARRÊTONS

ARTICLE 1^{er} :

Le stationnement des véhicules sera interdit, **à titre exceptionnel**, au droit du n°1, 3 et 5 rue des Plantes aux Moines **du 22 au 25 avril et du 28 au 29 avril 2025 de 8h00 à 17h00.**

ARTICLE 2 :

L'entreprise chargée des travaux aura la responsabilité d'afficher le présent arrêté. Une ampliation sera adressée aux riverains pour information.

ARTICLE 3 :

La gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait certifié conforme,
AUFFREVILLE-BRASSEUIL, le 18 avril 2025

Le Maire,
Serge ANCELOT

Affiché le 18/04/2025
Le Maire,

